

MAIRIE DE CRAS
38210 CRAS

Tél. 04 76 07 94 10
Fax 04 76 07 55 87
Mail : mairie.cras@laposte.net

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 2022 A 20H00 EN MAIRIE DE CRAS

Nombre de membres en exercice : 10

Présents : 8

Votants : 10

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, le 2 novembre 2022, s'est réunie sous la présidence de Nicole DI MARIA, Maire.

PRESENTS : MME DI MARIA NICOLE – M. MARTOIA GUIDO – M. DELACOUR JEAN-MARIE – M. VEYRET GERARD – MME FORT LAURENCE – MME BOUCHE VALÉRIE ÉP. NURIT – M. SOEHNLEN OLIVIER – M. BOSSAN SEBASTIEN.

EXCUSÉS/REPRESENTÉS : MME BANCHERI Bénédicte – (pouvoir à DI MARIA Nicole) – M. MICHEL Stéphane (donne pouvoir à M. BOSSAN Sébastien).

ABSENTS : MME BANCHERI Bénédicte – M. MICHEL Stéphane

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation de deux Secrétaires de séance parmi les membres présents.

SECRETAIRE(S) DE SEANCE : M. VEYRET Gérard – MME FORT Laurence sont désignés secrétaires de séance

Mme le Maire demande au conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2022.

Approuvé à l'unanimité

Ouverture de la séance ;

Ordre du jour

- TE 38 : enfouissement des réseaux secs moyenne tension, basse tension, et télécom, carrefour de La Bascule impactant la route du Moulin, le chemin de la Perola, et la route de l'église. (Cf. note de présentation jointe).

- Fêtes de Noël : illuminations village.

Budget annuel à définir pour 2023, 2024, 2025 afin d'équiper de manière pérenne les différents secteurs du centre village en guirlandes lumineuses basse consommation.

2022-36 DELIBERATION TE 38 : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS MOYENNE TENSION, BASSE TENSION, ET TELECOM, ROUTE DE LA BASCULE.

Madame le Maire expose au conseil municipal la possibilité d'effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux secs au carrefour de la Bascule.

La base d'une étude sommaire réalisée en lien avec la collectivité et le concessionnaire ENEDIS, les montants prévisionnels sont les suivants pour cette opération : TRAVAUX SUR RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITÉ

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 137 691.00 €
Le montant total des financements externes s'élève à : 128 052.00 €
La participation aux frais de TE38 s'élève à : 0.00 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève environ à : **9639.00€**

Afin de permettre à TE 38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de délibérer sur l'opportunité de ces travaux.

Le conseil municipal, entendu cet exposé

1- Prend acte de l'avant-projet et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 137 691.00€
Financements externes : 128 052.00€
Participation prévisionnelle : 9 639.00€ (*frais TE38+contribution aux investissements*)

2- Prend acte de sa participation aux frais de TE38 d'un montant de : 0 €

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec la collectivité et le concessionnaire ORANGE, les montants prévisionnels sont les suivants pour cette opération : TRAVAUX SUR RESEAU ORANGE

Le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 4 549.00 €
Le montant total des financements externes s'élève à : 328.00 €
La participation aux frais de TE38 s'élève à : 217.00 €
La contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève environ à : **4004.00€**

Afin de permettre à TE 38 de lancer la réalisation des travaux, conjointement, avec les travaux d'enfouissement des lignes, il convient de délibérer pour valider la proposition et la contribution correspondante à TE38.

Le conseil municipal, entendu cet exposé

1- Prend acte de l'avant-projet et du plan de financement de l'opération, à savoir :

Prix de revient prévisionnel : 4549.00€
Financements externes : 328.00€
Participation prévisionnelle : **4221.00€** (*frais TE38+contribution aux investissements*)

2- Prend acte de sa participation aux frais de TE38 d'un montant de : 217.00 €

Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal, valide ces propositions et autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents pour ce dossier et dit que les crédits seront inscrits au budget

Vote :

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

2022-37 DELIBERATION : FÊTE DE NOËL « ILLUMINATIONS VILLAGE »

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la volonté collective d'engager sur l'exercice actuel ainsi que sur les années 2023, 2024 et 2025 l'équipement de la commune en guirlandes extérieures basse consommation, afin de pouvoir procéder à l'illumination du village lors des fêtes de fin d'année.

Un budget est défini pour les 3 années à venir soit 2 500 € TTC annuels.

Après avoir procédé au vote :

Votants : 10

Abstention : 1

Pour : 9

Le Conseil Municipal valide la proposition et dit que les crédits seront inscrits au budget.

QUESTIONS DIVERSES :

CAUE : accord cadre.

Pour mémoire, l'accord-cadre établi suite aux différents groupes de travail avec le CAUE doit être revu et corrigé. En effet il est nécessaire d'intégrer dans l'étude le devenir de la cure. Il convient donc de s'assurer le concours d'un architecte afin de procéder à une expertise du bâtiment, en amont d'une réunion avec le conseil municipal.

Point sur la rencontre du 18 octobre avec Monsieur DARLET Conseiller Régional.

L'objectif de cette rencontre était de prendre connaissance des différentes aides de la Région en matière d'aménagements et/ou travaux de réhabilitation de bâtiments communaux. Si le bâtiment reste public et non productif de revenu, une aide de la Région peut être attribuée. Une somme de 100 000 € a été inscrite par la Région au bénéfice de la commune de CRAS.

Quant aux aménagements routiers et paysagers, une subvention estimée à 40 % du projet peut être allouée par le département au vu d'un dossier qui sera examiné dans le cadre de la Conférence des Maires du territoire Sud Grésivaudan.

Point sur le PLUi.

Examen du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) des 47 communes. Lorsque le PADD sera validé, le zonage pourra être mis en œuvre (à urbaniser, commerciales, d'irrigation, d'industries...) 3 réunions de présentation/débat ont été programmées sur le territoire de SMVIC. L'une d'entre elles se tiendra à VINAY. Date et horaires seront précisés ultérieurement.

Information sur la contribution de la commune au FPIC (fonds de péréquation intercommunale).

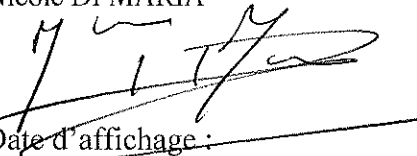
Nous sommes contributeurs pour l'Etat de 674€ sur 157 928€ au total de la part de l'ensemble intercommunal.

Modalités de transmission des convocations. Version dématérialisée, ou version papier. Un tableau a été mis à disposition des membres du conseil afin que leur choix soit acté.

Tableau prévisionnel des réunions. Celui-ci sera transmis à l'ensemble de l'équipe. Un prévisionnel a été établi pour 6 mois.

Rénovation de prises électriques sur les poteaux : à mettre à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal car elles sont en mauvais état.

Le Maire,
Nicole DI MARIA


Date d'affichage :

Les secrétaires de séance,
M. Gérard VEYRET et Mme Laurence FORT

